

Programme de soutien financier de l'Infrastructure de recherche de l'IU en DI et TSA

Proposition de critères de priorisation des demandes

Principes:

- Une demande n'est recevable que si elle rencontre les critères d'admissibilité énoncés dans le programme de soutien financier;
- Les critères de priorisation sont utilisés lorsque la demande totale de soutien financier excède le montant déterminé pour un concours donné;
- Les critères proposés ici ne constituent pas une évaluation de la qualité de la présentation de la demande de soutien financier effectuée par un chercheur;
- Les critères de priorisation sont communiqués aux membres réguliers de l'infrastructure de recherche à l'ouverture de chacun des concours ou dans la semaine suivante;
- Les points de priorisation sont attribués par les membres du comité d'évaluation (3 chercheurs réguliers de l'IU) après qu'ils se soient assurés que la demande s'inscrit manifestement à l'intérieur de la programmation de recherche de l'IU et que le projet est conforme à ce qui est attendu d'une démarche scientifique;
- Le demandeur d'un soutien financier peut accéder au résultat obtenu pour sa demande en s'adressant à la coordination de l'infrastructure de recherche.

Volet Soutien à la rédaction scientifique

Type de publication (soumis à des comités de pairs)

Publication dans une revue anglophone	5
Publication dans une revue francophone	3
Volume ou chapitre de volume en anglais	2
Volume ou chapitre de volume en français	1

Plus (points supplémentaires)

Au moins un étudiant figure parmi les auteurs	1
Collaboration internationale	1

Source de financement

Aucune autre source de financement	1
------------------------------------	---

Volet Préparation d'une demande de subvention

Organisme subventionnaire ciblé

Fonds de recherche provinciaux, fédéraux ou internationaux (FRQ, CRSH, IRSC, FFCR, etc.)	3
Ministères et organismes gouvernementaux (chercheur en établissement)	3
Ministères et organismes gouvernementaux (chercheur universitaire)	2
Fondations et autres bailleurs de fonds privés (chercheur en établissement)	2
Fondations et autres bailleurs de fonds privés (chercheur universitaire)	1
Plus (points supplémentaires)	
Co-chercheur ou collaborateur du milieu clinique inscrit à la demande	1
Co-chercheur ou collaborateur représentant la clientèle (usager partenaire; mouvement associatif, etc.)	1
Collaboration internationale	1

Spécificité de la clientèle ciblée

Le projet concerne spécifiquement la clientèle des personnes ayant une DI, un TSA ou un RGD et leurs proches ou les services qui leurs sont destinés (y compris en comparant ces clientèles à des participants neurotypiques ou ayant d'autres diagnostics)	3
Le projet concerne majoritairement la clientèle des personnes ayant une DI ou un TSA ou un RGD et leurs proches ou les services qui leurs sont destinés mais inclue également des personnes ayant d'autres diagnostics ou d'autres besoins particuliers	2

Liens avec la pratique

Le projet porte sur le développement, la validation ou l'évaluation d'une pratique ou d'un outil en lien avec l'intervention dans le réseau de la santé et des services sociaux	2
Le projet porte sur le développement, la validation ou l'évaluation d'une pratique ou d'un outil en lien avec l'intervention dans d'autres milieux que le RSSS	1
Plus (points supplémentaires)	
Le projet porte sur le développement, la validation ou l'évaluation d'une pratique ou d'un outil en lien avec l'intervention en partenariat entre le RSSS et au moins un autre milieu d'intervention	1

Volet **Soutien au développement d'un nouveau projet de recherche**

Organisme subventionnaire ciblé

Fonds de recherche provinciaux, fédéraux ou internationaux (FRQ, CRSH, IRSC, FFCR, etc.)	3
Ministères et organismes gouvernementaux	2

Plus (points supplémentaires)

Cochercheur ou collaborateur du milieu clinique inscrit à la demande	1
Cochercheur ou collaborateur représentant la clientèle (usager partenaire; mouvement associatif, etc.)	1
Collaboration internationale	1

Spécificité de la clientèle ciblée

Le projet concerne spécifiquement la clientèle des personnes ayant une DI, un TSA ou un RGD et leurs proches ou les services qui leurs sont destinés (y compris en comparant ces clientèles à des participants neurotypiques ou ayant d'autres diagnostics)	3
Le projet concerne majoritairement la clientèle des personnes ayant une DI ou un TSA ou un RGD et leurs proches ou les services qui leurs sont destinés mais inclue également des personnes ayant d'autres diagnostics ou d'autres besoins particuliers	2

Liens avec la pratique

Le projet porte sur le développement, la validation ou l'évaluation d'une pratique ou d'un outil en lien avec l'intervention dans le réseau de la santé et des services sociaux	2
Le projet porte sur le développement, la validation ou l'évaluation d'une pratique ou d'un outil en lien avec l'intervention dans d'autres milieux que le RSSS	1

Plus (points supplémentaires)

Le projet porte sur le développement, la validation ou l'évaluation d'une pratique ou d'un outil en lien avec l'intervention en partenariat entre le RSSS et au moins un autre milieu d'intervention	1
Le projet porte sur le développement, la validation ou l'évaluation d'une pratique ou d'un outil figurant parmi les pratiques de pointe (en développement, en implantation ou en actualisation) identifiées par l'IU	1